



Ce document a été mis en ligne par l'organisme [FormaV[®]](#)

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :

www.formav.co/explorer

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

**CAP
Spécialité**

**INTERVENTIONS EN MAINTENANCE TECHNIQUE
DES BATIMENTS**

SUJET ZERO

**ÉPREUVES EP1–EP2–EP3
Étude et préparation d'une intervention**

DOSSIER TECHNIQUE

Il est commun aux trois épreuves EP1, EP2 et EP3

Il comporte 15 pages numérotées de DT1/15 à DT 15/15

Contenu du dossier:

Page de garde.....	DT 1 / 15	Plan des Combles.....	DT 8 / 15
Plan de Masse – Plan Vue en perspective.....	DT 2 / 15	Plan de la VMC Niveau 2.....	DT 9 / 15
Plan RDC Fiche d'intervention.....	DT 3 / 15	Plan Coupe A.....	DT 10 / 15
Repérage Appartements Niveau 1.....	DT 4 / 15	Extrait du CCTP.....	DT 11 / 15
Repérage appartements niveau 2	DT 5 / 15	Fiche technique VMC EASYVEC.....	DT 12 / 15
Plan Niveau 1.....	DT 6 / 15	Fiche technique cloison PREGYMETAL	DT 13 / 15
Plan Niveau 2	DT 7 / 15	Fiche technique THEODORE PRO 'G	DT 14 / 15
.....		Classification des déchets	DtT15 / 15

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

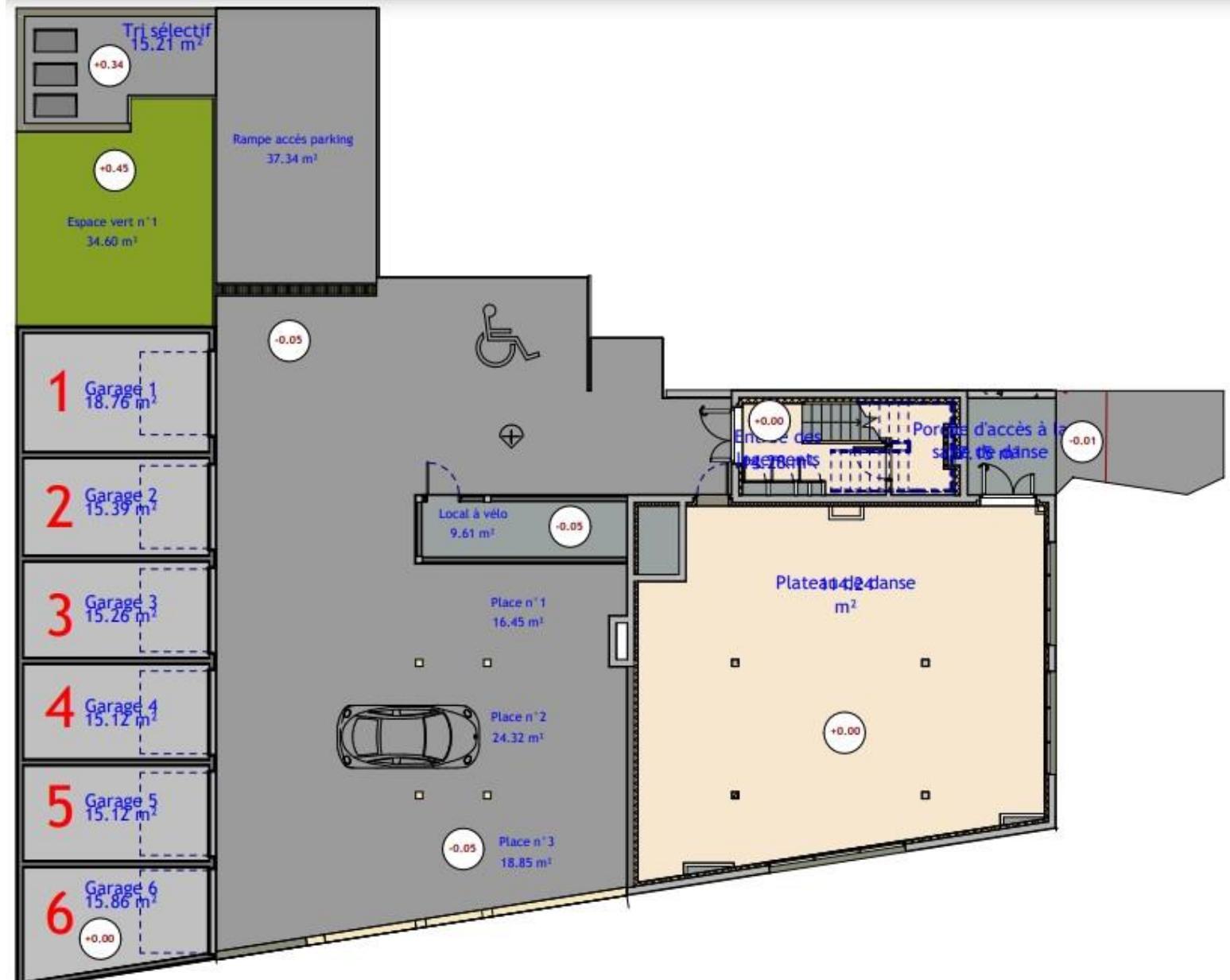


Logements étudiants partagés et
salle de danse

Plan de Masse
Plan vue en perspective



NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE



Logements étudiants
partagés et salle de
Danse

Académie de danse

Plan du RdC

100

1

Fiche d'intervention maintenance

N° 0164

Date de la demande d'intervention :
10/05/2023

Hors garantie

Descriptif de la commande initiale/ du dysfonctionnement :	-Aspiration d'air partie sud défectueuse -Présence importante de moisissure sur la cloison et le plafond de la salle de bain de l'appartement A1
Diagnostic :	-Moteur VMC défectueux à changer -Moisissure due à une infiltration d'eau de la douche de l'appartement A2
Interventions(s) :	-Remplacement du moteur de VMC -Réparation de la fuite de l'appartement A2 -Réfection de la cloison et du plafond de l'appartement A1
Consignes particulières :	-Vérification des dimensions de la place de parking N°1 en fonction de votre véhicule -Réserver si possible la place N°1 -Possibilité de stockage des matériaux dans le garage N°3
Temps d'intervention prévu/ temps de déplacement/km	2 jours /déplacement 20 min / 4 km
Rapport d'intervention/ difficultés rencontrés	
Temps passé/ km réel	
Pièce(s) de rechange/consommables	

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

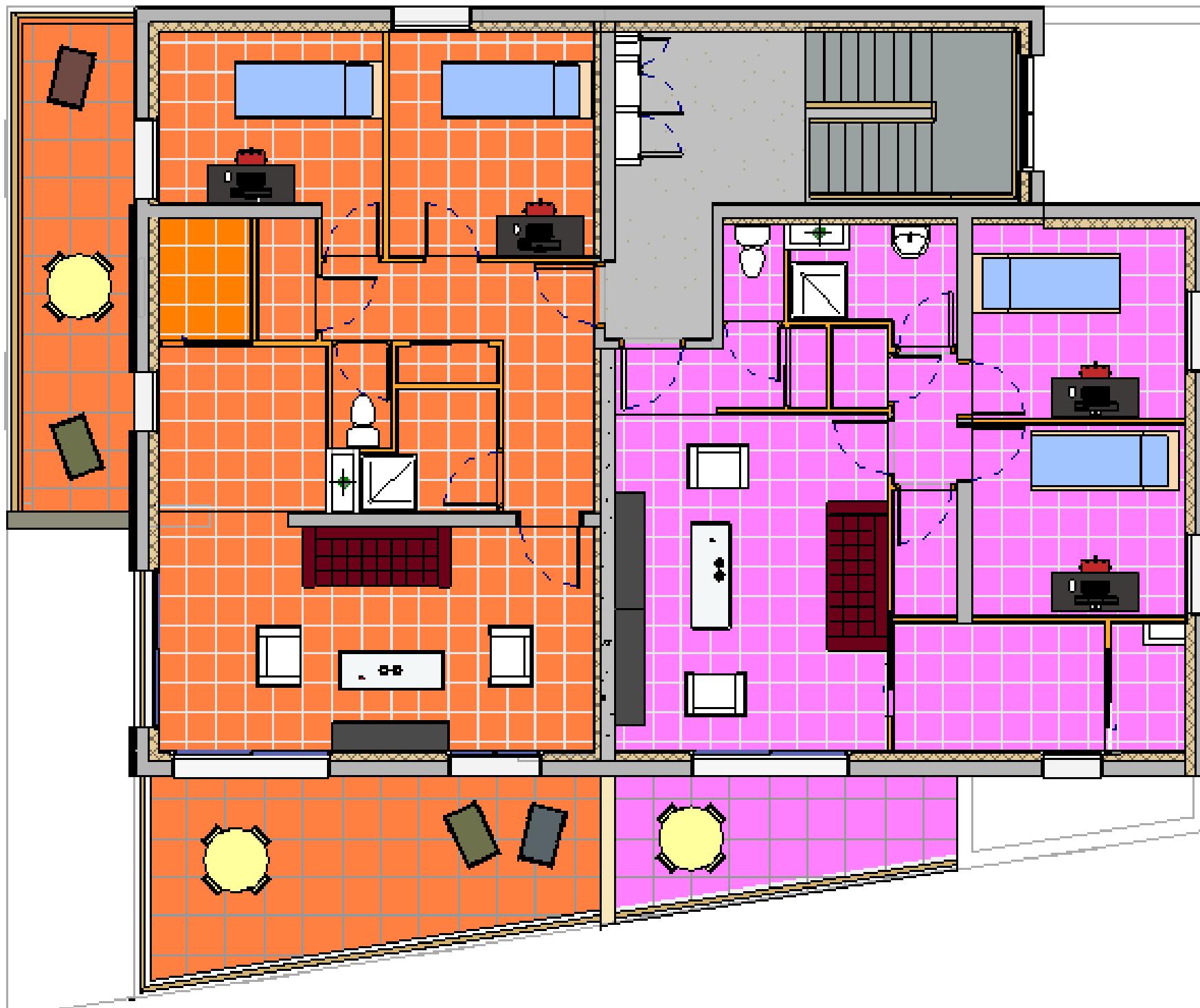
REPÉRAGE DES APPARTEMENTS AU NIVEAU 1



NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

REPÉRAGE DES APPARTEMENTS AU NIVEAU 2

B2



A2

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE



Logements étudiants
partagés et salle de
Danse

Académie de danse
Plan Niveau 1

Echelle 1 : 75

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE



Logements étudiants
partagés et salle de
Danse

Académie de danse
Plan Niveau 2

Estelle

CAP INTERVENTIONS EN MAINTENANCE TECHNIQUE DES BATIMENTS

DOSSIER TECHNIQUE

Sujet zéro

DT 7 / 15

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE



Logements étudiants
partagés et salle de
Danse

Académie de danse
Plan des combles

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

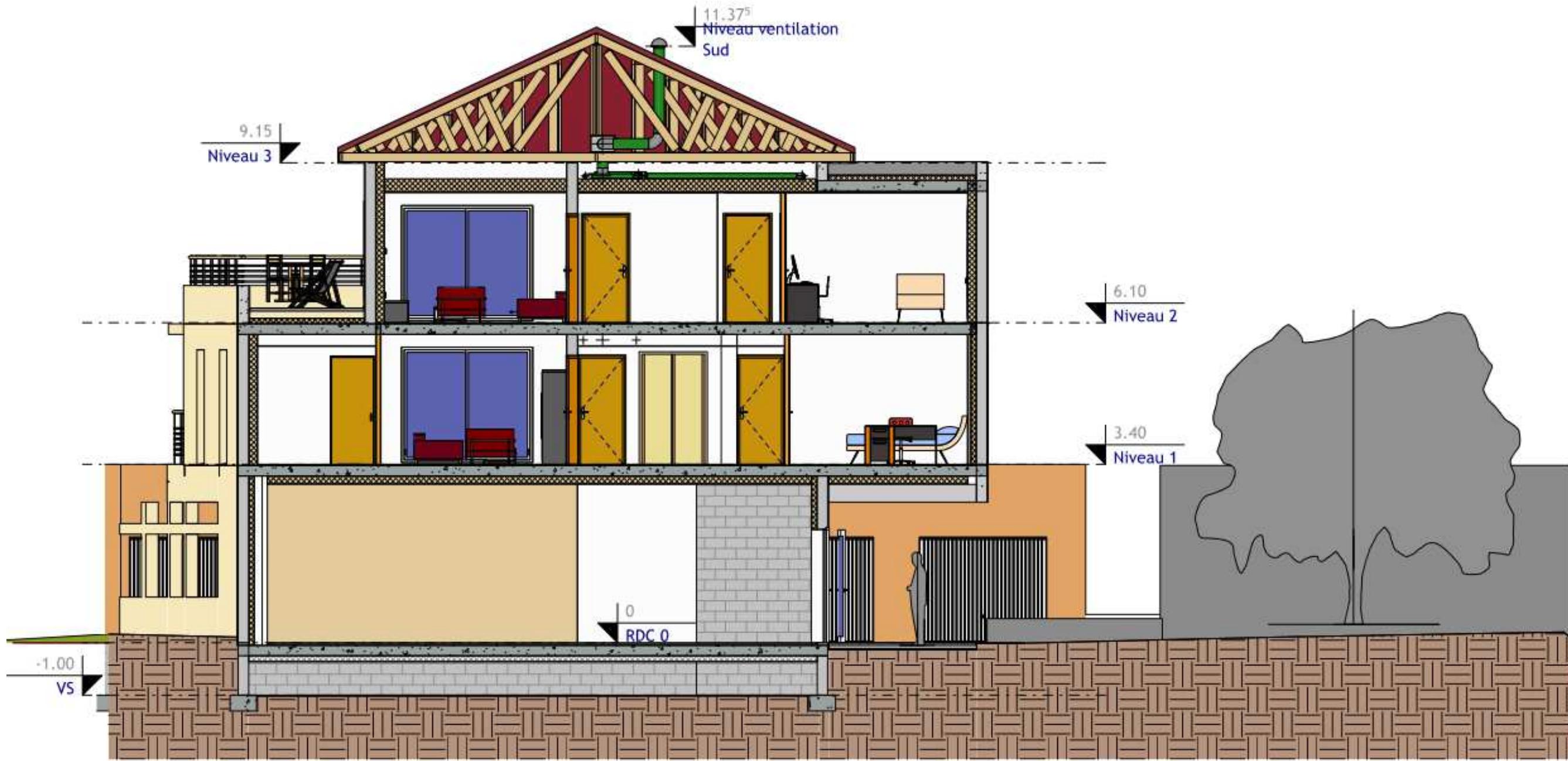


Logements étudiants
partagés et salle de
Danse

Académie de danse
Plan de la VMC du Niveau 2

Echelle 1:75

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE



Logements étudiants
partagés et salle de
Danse

Académie de danse
Coupe A

Echelle

1 : 75

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

EXTRAIT DUC.C.T.P. (descriptif sommaire). Cahier des Clauses Techniques Particulières

GÉNÉRALITÉS :

Le présent C.C.T.P. a pour objet l'exécution des différents travaux bâtiment nécessaires à la construction d'une résidence étudiante.

Limite des prestations :

Les prestations de chaque entrepreneur comprennent:

La fourniture de matériaux normalisés NF ou faisant l'objet d'un avis technique du C.S.T.B.

- La mise en œuvre de ces matériaux conformément aux normes et règlements en vigueur et notamment aux D.T.U les concernant.

COORDINATION AVEC LES AUTRES ENTREPRISES

Les entrepreneurs de lots ayant une interférence devront se mettre en rapport de façon à définir avec précision les détails d'exécution ainsi que l'ordre logique de leur intervention.

1 MACONNERIE :

1.1 Murs

Briques collées " URBAN'BRIC " de chez Bouyer-Leroux ($R=1,14 \text{ m}^2.\text{K/W}$) de 20 cm d'ép.

Enduit extérieur monocouche projeté à la machine, finition "gratté", teinte suivant prescription du permis de construire.

2 PLATRERIE :

1.1 Isolation thermique :

Doublage sur murs extérieurs constitué d'une plaque de plâtre de 13 mm sur armature métallique avec laine minérale de 160mm incorporée (Système « OPTIMA », GR32 d'ISOVER), avec traitement des joints. Niveau 1 et 2.

1.2 Cloisons :

Cloisons de distribution en Placoplatre de style « PREGYMETAL » doubles parements BA13 vissées sur ossatures métalliques de 45mm montants accolés, avec traitement des joints et avec laine de verre de 45mm de chez ISOVER, épaisseur totale de la cloison de 100 mm. Pièces sèches.

1.3 Plafonds :

Plafond en plaques de plâtre de style « PREGYMETAL » 13 mm d'ép. vissées sur ossature métallique suspendue avec traitement des joints. Mise en œuvre d'un isolant thermique de 30cm d'épaisseur, déroulé directement sur le plafond.

3 VENTILATION

3.1 - Principe :

La ventilation sera du type simple flux. Réseaux de gaines avec bouches d'extraction incorporées en faux plafond. Le ventilateur d'extraction sera installé en local VMC.

3.2 - Grilles d'entrée d'air :

L'entreprise fournira et installera l'ensemble des grilles d'entrée d'air neuf auto réglables et insonorisantes dans les châssis. Elles seront de marque VIM ou équivalent. Type : SONO 36-45 Capuchon : CEAM 45 Débit : 45 m³/h minimum débit en fonction du renouvellement d'air à calculer. L'entreprise fournira l'ensemble des réservations en maçonnerie pour les grilles d'entrée d'air neuf à l'entreprise de Gros Œuvre. Localisation : laverie, préparation chaude, légumerie, réserve, terreaux, sanitaires femmes et hommes, dégagement cuisine. (Liste à compléter si nécessaire en fonction des volumes à extraire)

3.3 - Bouches de reprise :

L'ensemble des bouches de reprise sera de marque VIM ou équivalent. Type : KGMD Débit : en fonction des locaux et appareil sanitaire présents dans ces locaux L'ensemble des bouches sera pare-flamme 1/2 heure. Les bouches seront reliées à la terre.

3.4 – Réseau collecteur :

Réseau réalisé en gaines galvanisées de section circulaire. Les gaines circuleront essentiellement en faux plafond La vitesse de l'air en gaine ne devra pas dépasser 3.5 m/s. Des atténuateurs acoustiques seront installés si nécessaire

3.5 Ventilateur d'extraction

Les supports, plots anti vibratiles raccordements électriques et sortie en toiture sont à prévoir au présent lot. Ventilateur de marque France AIR ou équivalent, composé de :

- Raccordement avec joints VELODUCT
- Moteur monophasé 220 Volts
- Le contacteur d'arrêt moteur pour intervention en toute sécurité sur le moteur ou tout autre organe (interrupteur de proximité)
- Une horloge de réduit de nuit
- VMC Type : extracteur de réseau Nombre : 2 Débit : 500 m³/h minimum.
- Semelle résiliente acoustique

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

CAHIER DES SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

EasyVEC®

PRÉSENTATION

BASSE ET TRÈS BASSE CONSOMMATIONS



EasyVEC® Compact de 300 à 2 000 m³/h



EasyVEC® de 3 000 m³/h



EasyVEC® Compact micro-watt+ en situation en faux-plafond dans un local tertiaire.



EasyVEC® de 4 000 à 12 000 m³/h

CONSOMMATION STANDARD



EasyVEC® Compact de 300 à 2 000 m³/h STD



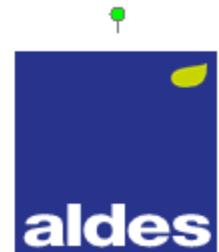
EasyVEC® de 4 000 à 12 000 m³/h STD

Débits (m ³ /h)	Caisson seul	Caisson avec isolation	Caisson avec choix d'option(s)
300	11034596	11034612	11034580
600	11034597	11034613	11034581
1 000	11034598	11034614	11034582
2 000	11034599	11034615	11034583

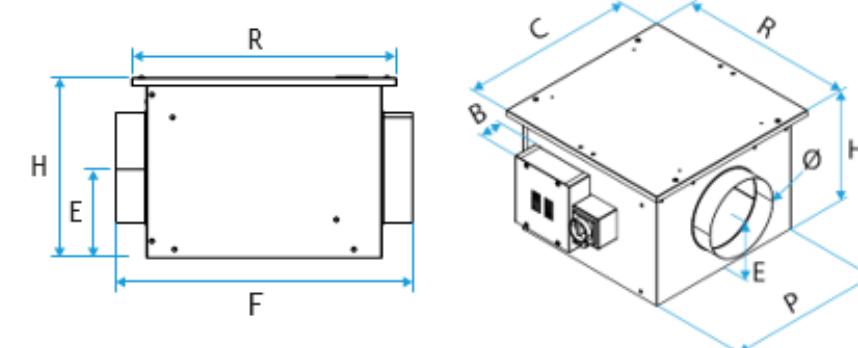
EasyVEC®

La gamme de caissons simple flux qui facilite la ventilation.

SIMPLE FLUX TERTIAIRE



POIDS ET ENCOMBREMENTS EasyVEC® Compact



EasyVEC®	B (boîtier)	C (largeur capot)	P (largeur base)	R (longueur)	F (longueur avec piquages)	H (hauteur)	E (hauteur piquage)	Ø (piquage)	Poids (kg)
EasyVEC® 300 Compact	93	432	377	432	488	277	139	160	9
EasyVEC® 300 Compact isolé	67	432	427	432	488	279	140	160	14
EasyVEC® 600 Compact	93	482	427	482	510	327	164	200	12
EasyVEC® 600 Compact isolé	67	482	477	482	510	329	165	200	19
EasyVEC® 1 000 Compact	93	532	477	532	588	352	177	250	14
EasyVEC® 1 000 Compact isolé	67	532	527	532	588	354	178	250	22
EasyVEC® 2 000 Compact	93	582	527	582	648	352	177	315	20
EasyVEC® 2 000 Compact isolé	67	582	577	582	648	354	178	315	26

CARACTÉRISTIQUES ÉLECTRIQUES EasyVEC® Compact

EasyVEC® Compact micro-watt+				
Modèle	Moteur et régulation	Alimentation	I max (A)	P max absorbée (W)
EasyVEC® Compact micro-watt+ 300	EC avec carte électronique	monophasé	0,6	76
EasyVEC® Compact micro-watt+ 600	EC avec carte électronique	monophasé	0,75	95
EasyVEC® Compact micro-watt+ 1 000	EC avec carte électronique	monophasé	1,3	164
EasyVEC® Compact micro-watt+ 2 000	EC avec carte électronique	monophasé	3,4	430

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

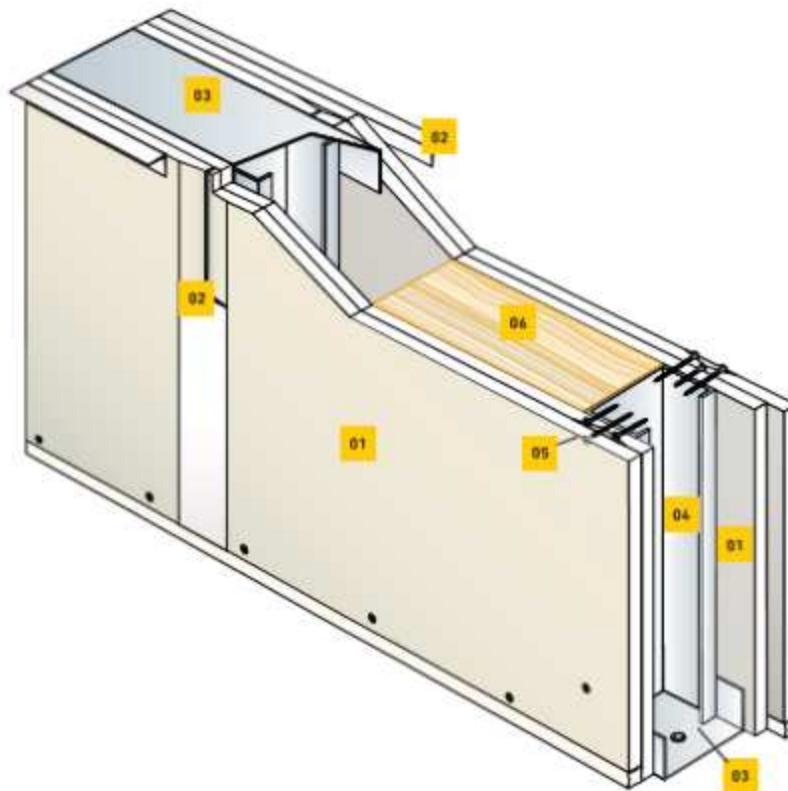
Cloisons de distribution

PRÉGYMÉTAL™

Parements doubles BA13

DESCRIPTION

Cloison de distribution de 98 à 150 mm d'épaisseur, constituée par assemblage de 4 plaques PRÉGY vissées sur une ossature métallique délimitant un vide de construction.



- 01 Plaque PRÉGY
- 02 Traitement de joint bande et enduit SINIAT
- 03 Rail PRÉGYMÉTAL
- 04 Montant PRÉGYMÉTAL
- 05 Vis PRÉGY TF 212
- 06 Isolant éventuel

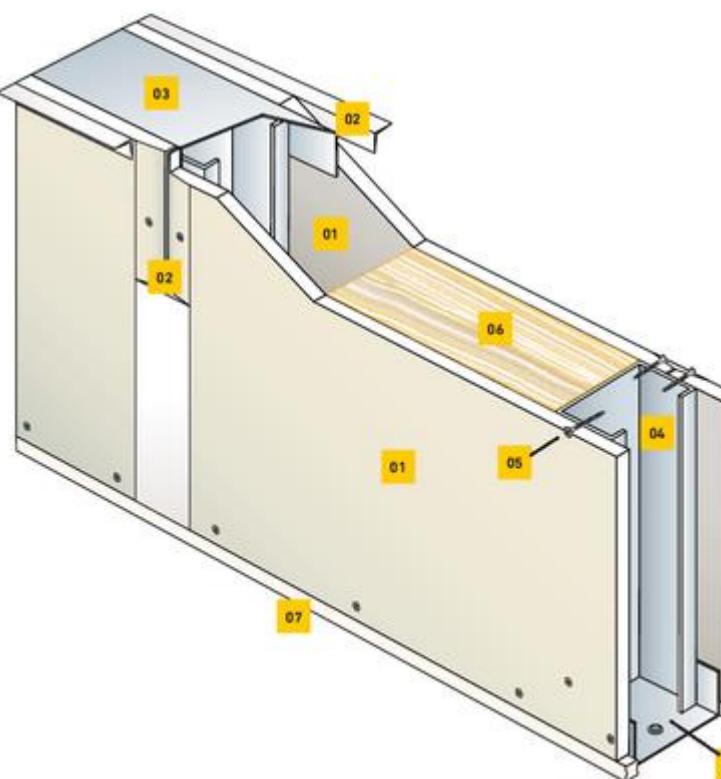
Cloisons de distribution

PRÉGYMÉTAL™

Parements simples BA13 - BA15

DESCRIPTION

Cloison de distribution de 72 à 130 mm d'épaisseur, constituée par assemblage de deux plaques PRÉGY vissées sur une ossature métallique délimitant un vide de construction.



- 01 Plaque PRÉGY
- 02 Traitement de joint bande et enduit SINIAT
- 03 Rail PRÉGYMÉTAL
- 04 Montant PRÉGYMÉTAL
- 05 Vis PRÉGY
- 06 Isolant éventuel
- 07 Étanchéité à l'air (pose au sol fini)

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE



Fiche technique N° TN1605
06-01-2022

Annule et remplace les éditions précédentes

Application après préparation sur supports conformes au D.T.U. 59.1

- Plâtre et dérivés après impression : Plâtre lisse - Plaques de plâtre cartonnées - Enduits de plâtre
- Anciennes maçonneries
- Bois et dérivés après impression
- Anciennes peintures : Hydrodiluables - Gycérophthaliques - Acryliques



Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité pour l'environnement, sur une échelle de classe allant de A+ (les plus faibles émissions) à C (fortes émissions).

MAT sans tension ANTI-TACHES

Peinture décorative spéciale isolante et à fonction anti-taches

INTÉRIEUR

10 à 12 m²/L

Fonction :

Peinture décorative spéciale isolante et à fonction anti-taches.
Formulée à partir d'huile végétale gélifiée en phase solvant.

Classification : AFNOR NF T 36-005 : I 2b

Destination : INTÉRIEUR

Surfaces murales et plafonds (sur anciennes peintures - plâtre et dérivés - bois et dérivés - anciennes maçonneries).

Qualités dominantes :

- Solution optimale pour la rénovation intérieure
- Masque parfaitement les tâches de gras, de nicotine et d'humidité
- Isolant
- Excellent pouvoir couvrant
- Sans reprise

Caractéristiques pratiques :



= 10 à 12 m²/L (selon le support). = 4 h

= 24 h (à 20°C et 60% d'humidité relative).

- Présentation : Blanc - Prêt à l'emploi
- Aspect : Mat Profond
- Matériel : Brosse (pour les encadrements), rouleau ou pistolet
- Nettoyage du matériel : White Spirit
- Coloration : Teintes approchantes en tons pastel
- Conditionnement : 3 L - 12 L

Caractéristiques techniques :

- Densité : 1,35 à 1,45
- Extrait sec (pondéral) : 66 à 70 %
- Taux de brillance à 60° : < 5 %
- Teneur en COV : Valeur limite UE pour ce produit (cat. A/i) : 500 g/l (2010).
Ce produit contient max 500 g/l COV. (Les valeurs de COV indiqués tiennent compte de nos colorants.)

MODE D'EMPLOI

Préparation du support :

- Gratter et brosser soigneusement pour éliminer les parties non adhérentes du support à peindre, laver, rincer, puis laisser sécher.
- Sur fonds déjà peints (anciennes peintures brillantes ou satinées) : poncer pour casser le brillant, lessiver, rincer, puis laisser sécher.
- Sur fonds poreux et métaux ferreux (bois et dérivés, plâtre et dérivés) : appliquer 1 couche de notre sous-couche BOIS & FER.
Voir la fiche technique du produit cité

Application :

- Après les travaux de préparation du support, sur fonds propres et parfaitement adhérents, secs et sains, conformes au D.T.U. 59.1.
- Sur anciens badigeons en bon état : appliquer directement le produit.
- Nous vous proposons deux types d'applications :
 - 1) Appliquer en 2 couches successives séparées par 24 heures de séchage, au rouleau antigoutte ou au pistolet.
 - 2) Application dite "mouillé sur mouillé" : appliquer une 1ère couche de produit au rouleau antigoutte ou au pistolet. Lorsque l'aspect de la peinture devient mat (le produit perd son brillant après évaporation du solvant), appliquer une 2e couche.
- Avant les travaux de peinture, nous vous encourageons à effectuer un essai sur le support à peindre.
- En intérieur, ne pas appliquer par température inférieure à + 8°C et supérieure à + 35°C, en respectant un taux d'hygrométrie inférieur à 70% d'Humidité relative.
- Produit à mélanger avant utilisation.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Conservation :

Limitée à 1 an en emballage d'origine non ouvert. Stocker à l'abri du gel et de la chaleur.

Hygiène et sécurité :

Se reporter à la fiche de données sécurité disponible sur notre site www.theolaur.com ou sur demande et au texte figurant sur l'emballage conforme à la législation en vigueur.

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

CLASSIFICATION DES DECHETS

Les déchets inertes: Déchets qui ne subissent aucune modification physique, chimique ou biologique importante.

Les déchets inertes ne se décomposent pas, ne brûlent pas et ne produisent aucune autre réaction physique ou chimique. Exemple : parpaing, briques, etc.

Les déchets non dangereux et non inertes sont des déchets de chantier banals

Malgré des modifications possibles ils ne contiennent pas de matières dangereuses pour la santé ou l'environnement. Exemple : Emballage plastique, etc.

Un déchet dangereux est un déchet qui présente des propriétés telles que définies par l'article R541-8 du code de l'environnement. Sa dangerosité se caractérise par une toxicité qui représente des risques pour la santé humaine et/ou l'environnement. Exemple : Diluants, etc.

Un déchet spécifique aussi appelé déchet spécial (DDS) est un déchet **issu des produits d'entretien, de bricolage et de jardinage utilisés par les ménages**. Les déchets spéciaux contiennent souvent plusieurs produits chimiques pouvant présenter un risque pour l'environnement et la santé. Exemple : Tubes de néon, etc.

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.